



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 septembre 2022

N°104

### **SOBRIETE ENERGETIQUE : GROUPE DE TRAVAIL « INDUSTRIE »**

Dans le cadre du plan de « sobriété énergétique », la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, et le ministre délégué chargé de l'Industrie, Roland Lescure, ont réuni ce mercredi 7 septembre le groupe de travail « Industrie », sous l'égide du Conseil national de l'industrie (CNI), en présence des représentants de l'industrie, des organisations syndicales, des comités stratégiques de filières, des fournisseurs d'énergie et des porteurs d'innovation industrielle.

Pour bâtir ce plan, la méthode du gouvernement s'est appuyée sur deux piliers : l'anticipation et la concertation. La Première ministre, Elisabeth Borne, et la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, ont annoncé le 23 juin dernier, lors d'un déplacement dédié à la crise énergétique, le lancement d'un plan de sobriété énergétique pour réduire de 10% notre consommation, première marche avant une réduction de 40% d'ici 2050.

Pour y parvenir, plusieurs groupes de travail ont été initiés par le ministère de la Transition énergétique, en mobilisant l'ensemble du Gouvernement : « Etat exemplaire » (29 juin avec **Stanislas Guérini**), « Entreprises et organisation du travail » (1er juillet avec **Olivier Dussopt**), « Etablissements recevant du public et les grandes surfaces commerciales » (7 juillet avec **Olivia Grégoire**), « Logement » (27 juillet avec **Olivier Klein**), « Collectivités territoriales » (28 juillet avec **Christophe Béchu** et **Caroline Cayeux**), « Numérique et télécommunications » (28 juillet avec **Jean-Noël Barrot**), « Sports » (30 août avec **Amélie Oudéa-Castéra**) et « Transports » (6 septembre avec **Clément Beaune**).

**Le lancement du groupe « Industrie » s'inscrit dans ce cadre.**

A cette occasion, les ministres ont rappelé la nécessité d'une mobilisation collective pour faire la chasse au gaspillage énergétique. Dans le contexte de crise que nous traversons, la réussite du plan de sobriété permettra d'éviter les mesures contraignantes. A plus long terme, la sobriété énergétique sera fondamentale pour atteindre nos objectifs climatiques.

### **Les pistes évoquées par le groupe de travail**

Les premières réflexions issues du groupe de travail « Entreprises et organisation du travail », qui a été lancé le 1<sup>er</sup> juillet et réunit les organisations syndicales et patronales, ont été partagées par le Medef dans la perspective de diffuser les bonnes pratiques parmi les industriels. Ces mesures de bon sens concernent, au premier chef, le chauffage qui doit être fixé à 19°. Elles portent également sur les outils de mesure, de suivi et de pilotage des consommations énergétiques. Elles concernent enfin la gestion de l'éclairage, dont l'optimisation peut entraîner jusqu'à 70% de dépenses en moins ; les transports, pour favoriser la mobilité durable ; mais également la sensibilisation aux écogestes, notamment en matière d'usages numériques.

Au-delà des mesures transverses sur les bâtiments tertiaires discutées dans d'autres groupes de travail, les mesures de sobriété énergétique propres au secteur industriel portent sur les processus industriels mais aussi les chaînes logistiques ou encore l'organisation du travail au sein des entreprises.

**Concernant les processus industriels**, le comité stratégique de filière « Nouveaux systèmes énergétiques » a présenté l'initiative « IDécarbone » qui réunit les porteurs de solutions capables d'organiser la sobriété des industriels. L'initiative vise à référencer des solutions de décarbonation et à mettre en relation les professionnels et les entreprises souhaitant décarboner leurs sites industriels. La 1<sup>ère</sup> rencontre nationale entre les porteurs de solution et les industries est prévue le 10 octobre 2022.

La Fédération des Industries Ferroviaires (FIF) a souligné, de son côté, que l'innovation pouvait être source de sobriété, prenant l'exemple du TGV du futur, plus économe, qui optimise et récupère l'énergie de freinage.

**Plusieurs acteurs du secteur ont également fait part de leur volonté de mieux partager les bonnes pratiques, dont l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM)** auprès des 42 000 entreprises qu'elle représente.

Enfin, France Logistique a présenté plusieurs axes de travail pour optimiser les distances parcourues dans les entrepôts, mutualiser les moyens de transport, tout en rappelant l'urgence de décarboner les véhicules en investissant davantage dans la transition des flottes diesel de poids-lourds.

### **Hausse des prix de l'énergie**

Au-delà du plan de sobriété énergétique, cette réunion a aussi permis aux ministres de partager le plan du gouvernement de sécurisation des approvisionnements en gaz et en électricité pour cet hiver, et de rappeler leur volonté de protéger les industries.

Pour faire face au choc de l'énergie, un diagnostic fin des enjeux est nécessaire. Les industriels ont été invités à préciser dans quelle mesure ils sont exposés à la hausse des prix, en particulier au regard de la perte de compétitivité à l'international.

Les ministres ont rappelé les premières mesures de soutien aux industriels affectés par cette hausse des prix, notamment la prolongation et la simplification de l'aide « gaz et électricité » destinée aux entreprises grandes consommatrices de gaz et d'électricité. Les services déconcentrés de l'Etat sont mobilisés pour accompagner les entreprises qui rencontrent des difficultés.

**Agnès Pannier-Runacher**, ministre de la Transition énergétique, a indiqué : « Comme l'Etat, les entreprises - y compris industrielles - prendront toute leur part dans la réduction de notre consommation d'énergie. Mais je le rappelle : la sobriété, c'est la chasse au gaspillage, c'est l'attention au chauffage, à l'éclairage, ce n'est pas demander aux entreprises de baisser leur production ou leur activité. Il s'agit d'efforts collectifs, proportionnés et raisonnables. La réussite de ce plan nécessitera la mobilisation de tous. »

**Roland Lescure**, ministre délégué chargé de l'Industrie, a indiqué : « Ce diagnostic sera particulièrement précieux pour renforcer l'action des autorités française auprès de l'Union européenne pour protéger l'industrie française et européenne, et pour se doter des outils en France qui permettront de soutenir au plus juste l'appareil productif. »

**Contact presse :**

Service presse d'Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique

Tél : 01 40 81 13 25

Mél : [presse.mte@climat-energie.gouv.fr](mailto:presse.mte@climat-energie.gouv.fr)

Service presse de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie

Tél : 01 53 18 46 19

Mél : [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)